

Bulletin Communal

n° 93

3^{ème} trimestre 2012

MARCHE - EN - F A M E N N E

Editeur responsable : M. André Bouchat

Avenue de la Toison d'Or, 45 - 6900 Marche-en-Famenne

Accueillantes d'enfants demandées (voir p. 13)

Le relais pour la vie (voir p. 14)

Les journées du patrimoine
c'est ce week-end (voir p. 17)

**LE SERVICE
D'INCENDIE :
200 ANS
À NOS CÔTÉS**



L'Accueil Familial des Aînés, un nouveau projet solidaire

■ Madame, Monsieur,

■ **Connaissez-vous l'accueil familial des aînés ?***

Ce nouveau mode de vie est une alternative originale pour les plus âgés. C'est aussi une très belle expérience humaine où jeunes et moins jeunes partagent un même toit et tissent **des relations d'entraide et de complicité.**



Comment ça marche ?

> Vous souhaitez accueillir un senior dans votre famille ?

Vous avez du temps libre et de l'espace dans votre domicile pour héberger une personne plus âgée ? Pourquoi ne pas accueillir un senior au sein de votre cellule familiale ?

Cette formule simple vous propose d'ouvrir votre porte à un aîné, de façon temporaire ou permanente. Et ceci bien sûr avec le soutien de notre service d'encadrement.

La présence d'une personne âgée à la maison, c'est aussi l'occasion de vivre ensemble des moments uniques de partage et d'amitié entre générations... Pensez-y !

> Vous souhaitez bénéficier d'un environnement familial et sécurisant ?

Vous avez plus de 60 ans, vous désirez retrouver une ambiance familiale ? C'est désormais possible ! L'OAFIL vous accompagne en assurant l'encadrement de ce projet.

L'accueil familial des aînés est la solution idéale pour les seniors qui désirent partager leur dynamisme avec une famille jeune et chaleureuse. Cela dans un cadre confortable, comme si vous étiez chez vous.

Vous profitez ainsi d'un accueil à visage humain, réellement personnalisé. Jour après jour, vous retrouvez avec vos hôtes, à votre rythme, le plaisir des sorties et des activités que vous aimez. Pensez-y !

Si vous êtes intéressés, contactez Sarah Dessoy ou Pascale Monfort à l'OAFIL : 084.21.06.99

*Une initiative de la wallonie



OAFIL
a.s.b.l.
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises



Renseignements :

OAFIL

Rue de l'Ermitage, 2 • 6950 Nassogne

Tél : 084/21.06.99 • info@oafil.be • www.oafil.be

Edito

Après avoir apprivoisé le feu, les hommes primitifs ont dû vite constater que cette avancée majeure pouvait être à la fois la meilleure et la pire des choses. Tant qu'ils vivaient en petits groupes dans la nature ou dans des abris sommaires, les risques d'incendies dévastateurs étaient minimes mais leur instinct grégaire et leur besoin de sécurité les ont poussés assez vite à former des communautés plus importantes ; la concentration de l'habitat - souvent en matériaux très inflammables - a ainsi multiplié les risques de la propagation des incendies.

Les historiens nous apprennent que la lutte contre les feux était organisée dès l'antiquité afin de prévenir les dangers dans les endroits sensibles et dans les lieux à forte concentration humaine. Très tôt, des rondes furent programmées et des sortes de gardes civiques veillaient à l'application des couvre-feux. Les quartiers pauvres, aux maisons jointives souvent en bois et aux toits à base de paille, étaient particulièrement surveillés.

Bientôt, ces vigiles disposèrent aussi d'outils rudimentaires qui se limitaient surtout à pouvoir circonscrire les foyers et à faire le vide autour du sinistre afin de faire obstacle à la progression du feu. L'extinction se faisait alors plutôt par manque de matière combustible, que par l'apport de quelques seaux d'eau apportés à moitié vides. Lancés à distance de sécurité, leurs contenus ne pouvaient avoir qu'un effet purement symbolique.

Cette situation semble avoir perduré de manière inégale tout au long du Moyen Âge avec peu de moyens de lutte réellement efficaces ; l'accent était déjà mis sur la prévention et la rapidité d'intervention. Certaines grandes villes gardaient des guetteurs sur les beffrois, d'autres cités moins riches, des veilleurs dans les clochers des églises. Les concentrations humaines plus humbles s'organisaient en fonction des risques possibles par des patrouilles citoyennes ... Dès la première fumée suspecte, les préposés sonnaient le tocsin ou l'alarme et tous les habitants étaient tenus de participer selon leurs moyens : aides pratiques, apports de seaux, d'échelles ou de « seringues », présences aux fontaines...

La fin du XVII^{ème} siècle vit apparaître des législations locales afin de favoriser des constructions moins inflammables et des réglementations ponctuelles notamment concernant les dépôts de fagots ou de bois de chauffage ; l'isolement de certains bâtiments - comme les forges ou les boulangeries - fut imposé...

Tout cela a bien changé aujourd'hui, et chez nous, nous venons de fêter avec fierté, le bicentenaire de la création de notre corps d'intervention. Il est amusant de constater que c'est presque au même moment - en 1811 - qu'a été créé le corps des pompiers de Paris suite à l'incendie de l'ambassade d'Autriche. Ce fut Napoléon en personne qui imposa la décision : il créa ainsi le premier bataillon militaire de sapeurs-pompiers de la capitale française. Deux capitales - celle de la France et celle de la Famenne - ont ainsi une chose au moins en commun : la naissance officielle presque en même temps, d'une institution pour lutter contre les incendies.

Cela nous rappelle en passant, que c'est pendant la Période française de notre Histoire (1794 -1814) que notre service d'incendie est devenu une institution officielle.

Merci à nos pompiers actuels - et à leurs nombreux prédécesseurs - d'avoir veillé sur nous et sur nos biens.

La rédaction

Sommaire

Pages 5, 6, 7, 8, 9

Dossier :
Le service d'incendie

Pages 10, 11

Viasano

Pages 12, 13

Communiqués

Pages 14, 15

BC nouvelles

Pages 17, 18

Agenda

RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)

tél. 084/31.23.27 - gunther.giet@marche.be

MERCI

A Marc Lemaire et à Hubert Neu
pour la relecture.

*Ce bulletin communal est édité
par le Collège communal de Marche.*

MISE EN PAGE

Punch Communication sprl

Rue St-Isidore, 1A - Z.I. de Marloie

6900 Marche-en-Famenne

Tél. : 084.31.17.17

info@punchcommunication.be

www.punchcommunication.be

punch
COMMUNICATION

MARCHE-EN-FAMENNE AYE

A VENDRE
Terrains avec ou sans
projet de construction.

Situation exceptionnelle
à deux pas du centre de Marche.

**NOUVEAUX TERRAINS
MAINTENANT DISPONIBLES**

**MAISON
TÉMOIN**


Domaine
Haie des Biches



Cette maison
à haute performance
énergétique
239 000 € TTC*
Surface bâtie : 168 m²
Terrain 516 m² compris



* Nos prix TTC comprennent: terrain & maison, finitions clé sur porte, coordination sécurité, étude énergétique, honoraires d'architecte, droits d'enregistrement, TVA.

Venez découvrir nos **NOUVEAUX PROJETS**
sur plan dans notre maison témoin.

Rue des Godis, 5.
Mercredi & vendredi de 15 h à 18 h,
samedi de 13 h 30 à 16 h 30.
Et sur rendez-vous.



THOMAS & PIRON

| 0473 40 10 47 - 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu



BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



Rue des Savoyards, 8 • Marche-en-Famenne • ☎ 084/21 16 53

MARCHE - MARLOIE - LA ROCHE - ROCHEFORT - CINEY - ON - ERPENT



SOLAIRES CONDENSATIONS POMPES À CHALEUR

- INSTALLATIONS SANITAIRES
- CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
- ENTRETIEN, RÉPARATION




**PERIN
& FILS**
CHAUFFAGE SANITAIRE

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: **0478/33 28 95 - 0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | www.perin.be

LE SERVICE D'INCENDIE : 200 ANS À NOS CÔTÉS

1. LA SITUATION AVANT 1812



Henri Bourguignon (1861-1948), notaire et aussi bourgmestre pendant la première guerre mondiale, a fouillé inlassablement dans notre passé jusqu'à en perdre toute son acuité visuelle.

Dans son livre sur l'histoire marchoise, il consacre une dizaine de pages (de 86 à 94 dans l'édition de 1970) aux incendies les mieux documentés de la ville en se basant sur des archives officielles et en citant ses sources. **En voici quelques extraits :**

- en 1615 (la nuit du 4 au 5 septembre), le feu prend au centre et détruit 700 bâtiments dont l'église et la « maison de ville », les réserves alimentaires sont perdues et la population doit affronter l'hiver dans une indigence absolue.
- le 4 juin 1654 un incendie ravage essentiellement la partie haute de la ville (alors toujours entourée de ses remparts qui sont de plus en plus délabrés, semble-t-il)
- en 1667, le feu consume « tout un quartier » de la ville
- en 1770, les flammes prennent au quartier St-Laurent et causent la mort de trois secouristes

Mais la plus grande catastrophe reste celle de 1806 qui prend naissance au quartier des jésuites : l'église paroissiale est en ruines et son intérieur consumé, plus de 150 bâtiments sont détruits, 520 personnes sont « sans asile et dans le dénuement ». Le conseil municipal et le préfet (nous sommes dans la période française) parent au plus pressé ; on organise des collectes, on construit des baraquements et surtout, un plan de redressement est lancé. Dès l'année 1807, l'essentiel des décombres est déblayé et la ville commence lentement à renaître de ses cendres à partir de 1808.

2. 1812 : LA DATE QUI COMPTE

C'est en effet en 1812, que les responsables (municipaux à l'époque), traumatisés par ces désastres successifs et poussés dans le dos par leurs concitoyens, se sont empressés de créer un premier corps de sapeurs-pompiers. Nous citons encore H. Bourguignon (p.93):

Pour conjurer de nouveaux désastres, l'édilité organisa un service d'incendie assez rudimentaire, si on en juge par les descriptions suivantes : « à la première alerte d'incendie, des tines d'eau seront préparées devant chaque maison... »

La commune allait chercher un remède plus efficace par un règlement bizarre, qui fut l'origine de notre corps des pompiers.

Ce règlement prescrivait, d'abord, un ramonage de toutes les cheminées trois fois par an, en janvier, mai et novembre, par des ardoisiers attirés, dont le salaire s'élevait à 14 centimes par cheminée, puis il disposait comme suit :

« Si on aperçoit un incendie, le cri d'alarme est « au feu », mais pour ne pas épouvanter les habitants, on ajoutera : « dans une cheminée », si réellement le feu s'y est déclaré.

A cet appel, le garde-champêtre fera tinter la grosse cloche, soit en sonnait à trois reprises à coups redoublés (5 coups pour un feu de cheminée et

8 coups s'il s'agit d'un bâtiment). Le pompier communal et ses deux aides (Pierre Châlon, Hubert Demelenne dit Perpète) seront chargés d'amener les pompes. Les voisins prêteront leurs chaudrons et seaux. Comme il existe sur la Marchette 4 écluses, les riverains seront obligés de les fermer ; avec ceux qui résident à proximité des étangs, ils s'empresseront de remplir d'eau des tonnes qui seront transportées sur les lieux par les charretiers ; les tenants de chevaux, au premier « au feu », seront tenus de tenir prêts leur attelage. Le maître pompier aura la direction de la manœuvre; ses adjoints se chargeront de faire transporter les seaux, crochets, échelles et autres instruments; la caisse communale leur allouera à chacun une gratification de six florins par an !

(Archives communales)

3. APRÈS 1812 : VERS UN SERVICE PERFORMANT

Par ses recherches dans les archives de notre service d'incendie, c'est le Marchois André Collard, directeur de l'Ecole du Feu de la province de Luxembourg et grand connaisseur de notre histoire locale, qui nous a complété l'historique à partir de 1812. Son exposé est repris sur le site du SRI. **Nous en avons repris quelques points forts avec son aimable permission.**

- « Vers 1865, le corps des pompiers s'est développé et fera l'objet de plusieurs réorganisations, la plus importante ayant lieu en 1889. C'est alors que le bourgmestre, qui vient d'entrer en fonction, prend un arrêté déterminant plus clairement les tâches et les responsabilités du service d'incendie. Ainsi, par exemple, la mission de sapeurs-pompiers est élargie. Non seulement, ils se doivent d'intervenir lorsque le feu se déclare quelque part mais à tout moment ils peuvent être appelés par le bourgmestre ou par le commandant (avec l'autorisation du maître) à assumer différentes autres charges, en particulier les services d'ordre...»



- au cours d'une assemblée qui réunit les officiers vers l'année 1900, certains « sont d'avis que la tenue actuelle des officiers de Marche (pantalon et sarrau bleu avec ceinturon) n'est plus de mode et constitue avec l'ancien képi un affublement bizarre et sans gout, qui frise le ridicule »...Une nouvelle tenue est adoptée : « un veston en cuir, confectionné en Grande-Bretagne, qui présente par sa coupe, sa souplesse et imperméabilité toutes les conditions nécessaires pour être mis en pratique dans les corps de pompiers».

- André Collard cite aussi l'incendie du 27 mai 1912, qui a eu lieu « à la ferme de Mucrie ou Moquerie ? » un autre a ravagé une maison un peu plus tard rue Dupont.



4. NOTRE SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE AUJOURD'HUI

RAPPEL : En Belgique, les brigades de pompiers sont classifiées en trois catégories (X, Y et Z) et une catégorie C pour des brigades de pompiers locales.

Après avoir été dans la catégorie Y pendant une trentaine d'années, Marche rentre actuellement dans la catégorie Z mixte, comme ville d'importance régionale. Dans la province, il y a seulement une seconde brigade Y (Arlon), toutes les autres étant des services Z plus petits. Les services classés Y, ont des obligations de renfort envers les autres brigades moins importantes.

La plupart des brigades de pompiers belges ont aussi un service d'aide médicale urgente. C'est aussi le cas à l'arsenal de Marche.



Avec ses 660 km², le SRI de Marche couvre l'un des secteurs les plus vastes de Belgique. Mis à part le service des ambulances qui est un peu plus restreint, notre secteur comprend les communes de Marche, Nassogne, Tenneville (sauf Prelle et Laneuville), La Roche (avec Samrée, Bérismenil et Maboge pour le seul poste avancé de La Roche), Rendoux (sauf Beffe, Magoster et environs), Hotton, Somme-Leuze et Durbuy (sauf le nord et l'est de cette entité). Les

parties hachurées concernent des parties de communes attribuées à d'autres SRI plus proches.

Quand les secteurs de responsabilités sont grands ou que la densité de la population est importante dans une zone, le législateur peut détacher une partie de ses effectifs humains et matériels afin d'assurer une plus grande proximité et donc une intervention éventuelle plus rapide. Cela a permis de créer, en 2001, un poste avancé pour La Roche dont la densité de population croît de façon exponentielle pendant les vacances.

N.B. : Ce poste (la surface occupée est de 240 m²) se situe rue du Chalet. On ne peut le contacter que via la caserne de Marche. Il est constitué uniquement de pompiers volontaires ; il n'y a donc pas permanence sur place.

En termes de population protégée, cela représente environ 40.000 personnes. Ce nombre se base sur les registres de population, donc sur les citoyens normalement domiciliés. Il ne tient pas compte des mouvements saisonniers (la population à La Roche va du simple au quintuple en saison touristique) ni de la population en transit sur les axes routiers.

Le SRI est installé aujourd'hui au zoning de la Pirire. Jusqu'en 1990, la caserne se trouvait au centre-ville sur le site de l'actuel Quartier latin (photo). Le développement du service et les difficultés d'intervention à partir du centre ont obligé les responsables à trouver un lieu mieux situé avec des locaux plus vastes. Le

choix s'est porté sur le site actuel qui venait d'être rendu disponible et qui offrait l'espace nécessaire. Les travaux d'aménagement (auxquels les pompiers eux-mêmes ont largement collaboré) ont alors permis de rendre la nouvelle implantation opérationnelle en peu de temps.



5. LES TYPES DE MISSIONS

D'après la loi du 28 mars 2003, art. 2 (M.B. 16.04.2003),

les missions du SRI en matière de protection civile sont les suivantes :

- les interventions relatives à la lutte contre le feu et l'explosion
- la prévention en matière d'incendie
- l'aide médicale urgente
- les travaux de secours techniques
- la lutte contre les pollutions chimiques, nucléaire, biologiques et d'hydrocarbures
- la lutte contre les événements calamiteux, les catastrophes et les sinistres
- la coordination des opérations de secours, notamment l'installation des moyens de coordination
- les missions internationales de protection civile
- les missions préventives lors de grands rassemblements de personnes
- la distribution d'eau
- l'alerte à la population
- l'appui logistique :



A titre d'exemples :

pour 2011 les interventions suivantes ont été recensées :

- 42 sorties pour feux de bâtiments (maisons, restaurants, hôtels, caravanes et bâtiments agricoles, 101 pour feux de cheminées, 13 pour feux de véhicules et 37 pour feux de broussailles et forêts)
- 141 missions de sauvetage de personnes presque toutes de désincarcération routière et de balisage
- 118 dégagements de voiries (arbres, glaces de toitures, déchets...)
- 40 missions relatives à des pollutions et odeurs de gaz
- 1275 sorties d'ambulances pour des personnes malades, blessées, accidentées à domicile, dans les lieux publics ou aux lieux du travail
- 224 fausses alertes bien intentionnées de tous types où des témoins, en cas de doute, ont eu la bonne réaction de prévenir mais où aucune intervention réelle n'était nécessaire
- 231 interventions diverses par exemple pour relever des personnes tombées à domicile
- 56 pompages et travaux d'épuisement, 256 destructions de nids de guêpes, 28 interventions urgentes pour motifs divers (sauvetages d'animaux, noyades, ascenseurs)
- 420 missions (visites et dossiers sur plans) dans le domaine de la prévention incendies et 10 présences préventives des pompiers.

6. L'IMPLANTATION DU CASERNEMENT

A la Pirire le site dispose de 4.000 m² de bâtiments (dont 900 m² de lieu de vie, 1800 m² de garages, 600 m² d'ateliers...), d'une cour pour les exercices, d'une aire de stationnement importante, d'un atelier de réparation, d'un local de formation et d'un local d'entretien de protection respiratoire. Afin de maintenir une excellente condition physique pour les prochaines interventions, une nouvelle salle de sport est maintenant à disposition. Grâce à la motivation - et aussi aux divers talents des membres du personnel-, cette salle a pu être réalisée largement par leurs soins.



Vu la surface de cette salle, les accessoires suivants y ont été installés : une multistation, un banc pour le développé couché, un banc pour le développé incliné, un dips (pour des exercices poly-articulaires de musculation), des haltères, un tapis de course, des vélos, un mur d'escalade, une table de ping pong.



L'atelier mécanique, composé de pompiers professionnels, s'est forgé une solide réputation dans le milieu des SRI par son travail pour relooker et adapter d'anciens véhicules de l'armée en camions porteurs d'eau pour feux de forêts.

Il s'agit de camions M.A.N 6x6 tout-terrain. Il ont été complètement transformés dans les ateliers de la caserne : la carrosserie, la peinture, la citerne ainsi que l'installation d'une pompe puissante font partie des plus gros travaux effectués. Ils ont été intégrés dans la flotte en 2003 (deux à Marche, un pour La Roche et même un pour Bastogne).

Au quotidien, les tâches des mécanos sont diverses : entretiens des véhicules, réparations,... mais **ils sont avant tout des pompiers qui effectuent également des missions normales qu'effectuent tous les pompiers.**

7. LE MATÉRIEL



Les véhicules d'intervention se répartissent comme suit :

- une autoéchelle de 30 m
- un autoélévateur de 18 m
- deux autopompes légères
- deux autopompes semi-lourdes
- un véhicule tout-terrain polyvalent avec 1 module «feux de forêts» et 1 module « balisage »
- trois camions-citernes routiers
- trois camions-citernes «feux de forêts»
- deux camions porte-conteneurs et 7 conteneurs
- un véhicule de désincarcération
- une voiture de commandement
- une jeep
- deux camionnettes polyvalentes
- un pick-up 4x4
- un canot sur remorque
- quatre ambulances (une réserve)



A ces engins, il faut ajouter des appareils respiratoires, un compresseur d'air pour le remplissage des appareils respiratoires, du matériel de désincarcération, des groupes électrogènes, des motopompes et de manière générale, les outils de base pouvant servir aux différentes interventions auxquelles le personnel doit faire face.

Quelques mots sur le matériel principal :

- Les autopompes sont les outils de base. Lors des interventions, elles acheminent les hommes (grâce à un compartiment d'équipage) et leur matériel : équipements personnels, eau, échelles, tuyaux, lances ... La pompe d'incendie est directement actionnée par le moteur du camion.
- Les camions-citernes interviennent en cas de sinistre lorsque la disponibilité d'eau sur place est insuffisante ; ils constituent donc une sorte de réserve d'eau ambulante. Ces camions disposent aussi d'une pompe d'incendie et de divers petits matériels. Certains camions-citernes sont purement des véhicules routiers, d'autres sont conçus pour le tout-terrain et servent donc pour les feux de bois ou de broussailles (voir les M.A.N transformés)...
- Les engins de travail en hauteur sont de deux types : les auto-échelles et les autoélévateurs. Les premières sont d'abord des engins de sauvetage et ont beaucoup évolué avec le temps: elles disposent maintenant d'une nacelle de travail et permettent des déports latéraux importants sécurisés grâce à des systèmes informatiques. Les autoélévateurs, eux, disposent d'une nacelle beaucoup plus importante, très utile lors des travaux d'après tempêtes ou de bâchages après incendie. Ils sont complémentaires des auto-échelles.
- Les ambulances font depuis longtemps partie de l'image que nous avons du travail des pompiers. Le Ministère de la Santé Publique les mettait à disposition et en dotation selon une convention conclue avec les services d'incendie et les communes dans le cadre du secours aux personnes en voies et lieux publics. Maintenant, les communes doivent les acquérir elles-mêmes.
- Comme le matériel lourd n'est pas toujours nécessaire, les petites camionnettes s'avèrent souvent fort utiles. Elles permettent le déplacement simultané de plusieurs petites équipes mobiles, donc une arrivée rapide et rassurante sur les lieux des interventions de grande ampleur comme les inondations.



8. LE PERSONNEL



Vu la diversité des interventions, le pompier doit être une sorte d'homme polyvalent capable de s'adapter à chaque situation nouvelle. Une bonne condition physique et une formation continuée lui permettent d'intervenir efficacement.

C'est le conseil communal qui engage les sapeurs - pompiers, c'est donc elle qui organise les examens de recrutement. Les épreuves consistent principalement en un examen écrit théorique de connaissances générales, un examen médical, un examen physique (course à pied, équilibre,...) et un examen oral (pour attester sa motivation).

Lors de son engagement, le pompier stagiaire doit participer aux cours organisés à son intention par les écoles de Sécurité de la Province. Ceux-ci comportent aujourd'hui 130 heures de formation à l'Ecole du Feu et 160 heures de formation (Aide Médicale Urgente) à l'Ecole de Santé Publique. De plus, il devra obtenir le permis de conduire de type C et la sélection médicale qui y affère.

Les pompiers professionnels sont des employés communaux, avec un emploi à plein temps. Ils sont recrutés localement selon des règles locales décidées par le Conseil communal. Ils prêtent serment devant le Conseil : dernière en date : celle de Willy DE-BERGH le 2 juillet dernier.



A Marche, il y a 30 pompiers professionnels de tous les rangs ; ils travaillent sur une base de 38 heures par semaine. Ceci consiste à avoir au minimum une permanence de 6 personnes à la caserne de 6h à 22h.

Les pompiers volontaires ont une autre occupation principale et sont appelés quand c'est nécessaire. Malheureusement, leur disponibilité est chaque année plus difficile durant la journée, étant donné que leurs employeurs sont de plus en plus réticents à les libérer pour le service d'incendie.

Ils exécutent les mêmes tâches que leurs homologues professionnels. Les pompiers volontaires se réunissent le dimanche selon les équipes afin de se garder en forme.

Les pompiers volontaires assurent aussi le service de nuit à partir de 22 h jusqu'à 6 h. Deux hommes restent de permanence la nuit. Chaque équipe assure une présence du vendredi 20 h jusqu'au vendredi suivant 20 h.

9. LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE (AMU)

Tous les pompiers de Marche sont badgés A.M.U. cela veut dire qu'ils sont brevetés secouristes - ambulanciers. En Belgique, la formation, le perfectionnement et le recyclage des ambulanciers agréés « 100 » sont réglés par arrêté royal. (C'est le Département de Santé publique qui est responsable de l'aide médicale de secours à la population et les ambulances s'inscrivent dans cette logique).



Pour son service, AMU, le SRI compte quatre ambulances bien équipées. Les missions avec ambulances correspondent à presque 50% des missions du SRI.

Les conditions pour devenir ambulancier :

- Participer à l'aide médicale urgente (service 100) implique la réussite d'examens oraux et écrits qui sont précédés d'une formation de 160 heures qui se répartissent comme suit :
 - 80 heures de cours théoriques,
 - 40 heures de cours pratiques,
 - 40 heures de stages en service d'urgence et ambulance (réalisés après l'examen théorique et pratique).
- Une fois les stages et examens réussis, le secouriste ambulancier se verra remettre un badge délivré par le Ministère de la Santé publique lui permettant de participer aux missions du service 100 et ce, pour une durée de 5 ans.
- Durant ces 5 années, le secouriste ambulancier est dans l'obligation de suivre une formation permanente à raison de 24 heures de recyclage par an, ce qui a pour effet que celui-ci reverra, durant cette période, l'ensemble des matières de son cours initial.
- Une fois cette période de 5 ans expirée et à condition d'avoir accompli de façon complète sa formation permanente, le secouriste ambulancier devra présenter un examen sur ses connaissances générales de l'aide médicale urgente afin de faire prolonger son badge 100 pour une durée identique à la précédente.

Il est à remarquer qu'en Belgique, mais surtout en Région wallonne, l'aide médicale urgente est assurée majoritairement par les Services d'incendie (volontaires et professionnels).

10. A CÔTÉ DU SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE, ON TROUVE AUSSI D'AUTRES ACTEURS DES SECOURS DE SÉCURITÉ CIVILE À LA POPULATION

10.1. LE SMUR



Un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) est une équipe d'infirmier(e)s et de médecins destinée à délivrer une aide médicale urgente lors d'un accident ou de toute autre situation où la vie d'une personne est en danger (transport

primaire). Elle effectue aussi des transports entre hôpitaux (transport secondaire) lorsqu'une personne nécessite des soins ou une surveillance médicale.

Les ambulanciers travaillent étroitement avec les médecins et infirmiers urgentistes lors de cas plus importants.

Les SMUR sont rattachés aux hôpitaux et l'hôpital le plus proche possédant un SMUR est l'hôpital de Aye Vivalia.

10.2. LA PROTECTION CIVILE



Outre les services d'incendie, il y a la Protection civile. C'est un outil important dans la lutte contre les catastrophes ou les accidents majeurs.

C'est un service fédéral placé sous l'autorité directe du Ministre de l'Intérieur; il est chargé des secours à la population en cas de catastrophes, de calamités et de sinistres.

Ses interventions - plutôt dans le secteur logistique - sont variées en fonction des circonstances :

- Renforts lors de la lutte contre des incendies de grande ampleur,
- Luttés contre la pollution (pose de barrages antipollution contre les produits chimiques, les hydrocarbures ...),
- Approvisionnements en eau potable,
- Actions de sauvetage et travaux de déblaiement en cas d'effondrements, d'explosions, d'accidents routiers ou ferroviaires,
- Protections des biens en cas de tempêtes et d'inondations,
- Interventions humanitaires,
- Recherches de personnes disparues,
- Spéléo-secours

Le sauvetage de personnes constitue une des principales missions de la Protection civile en cas de graves accidents de la route ou des chemins de fer, de catastrophes aériennes, d'explosions ou d'effondrements. Elle dispose de matériel de désincarcération, de découpage et de levage. Elle intervient d'office à la demande du Ministre de l'Intérieur, du Gouverneur, du Bourgmestre ou de leurs représentants ou lorsque les autorités locales ne disposent pas de moyens de secours appropriés ou suffisants.

Des antennes régionales de la Protection civile sont présentes sur le terrain. Pour nous, il y en a une à Neufchâteau. L'officier pompier régional compétent peut y faire appel en cas de besoin et après accord des autorités compétentes.

11. LA COMMÉMORATION DU BICENTENAIRE DU SRI MARCHE, LES 12 ET 13 MAI 2012



La journée du samedi 12 mai a lancé les festivités avec une partie officielle, une exposition de matériel et quelques démonstrations. Le dimanche 13 mai était consacré « journée démonstrations » avec au programme : défilé de véhicules en ville (environ 50 engins divers) escortés par des membres de la Police fédérale, tandis que les démonstrations se passaient devant la caserne : simulation d'un accident de circulation et intervention avec présence de cascadeurs et du SMUR de Marche, exercices d'intervention suite à une pollution chimique (CMIC), extinction d'un incendie voiture, simulation d'un incendie de maison. Sur le parking et dans la caserne, se tenaient des animations diverses : démonstrations concernant les NAC (nouveaux animaux de compagnie : reptiles, insectes, amphibiens...), animations musicales, expositions du matériel, bar, petite restauration... Les enfants n'ont pas été oubliés : baptêmes de plongée, parcours masqués, descentes en rappel, vente de miniatures, tee-shirts... Ces deux journées ont été suivies par un public nombreux, que le SRI souhaite remercier pour son soutien.



Manifestement, les Marchois ont tenu à témoigner leur gratitude et leur attachement à leur corps de pompiers.

12. FAQ. QUESTIONS AU COMMANDANT HUET

Comment sont financés les SRI ? Presque totalement par les communes car le Fédéral n'intervient que dans certaines limites de crédit pour l'achat de matériel. Pour ce qui nous concerne directement, tous les pompiers professionnels et volontaires sont rétribués par la commune de Marche. Nous faisons partie du personnel communal.

Quelle est la différence entre le 100 et le 112 ? Le 100 est le numéro belge que nous connaissons tous, le 112 est le nouveau numéro européen qui s'applique à tous les pays de la Communauté. Tous deux se forment au choix, **sans faire de préfixe.**

Quels conseils donner à ceux qui appellent ces numéros ? Fournir des premières réponses pertinentes aux opérateurs qui ont l'habitude de gérer les appels. Essayer de se dominer, de rester calme afin de bien situer l'endroit et de décrire la nature de l'accident. Ne pas jouer au médecin, sécuriser les abords si possible et/ou nécessaire...

En cas d'incendie ou de fumée suspecte : appelez le service d'incendie et donnez les informations adéquates, alertez tous les habitants, éteignez l'incendie (si possible) ou évacuez immédiatement et vérifiez si tous les habitants ont quitté un immeuble (par exemple).

Existe-t-il une législation spécifique concernant les grands feux ? Il n'existe pas de réglementation spécifique. Cependant, ces grands feux relèvent de diverses réglementations, comme le code rural et le code forestier. Ils y tombent sous la rubrique des feux extérieurs (éloignés de plus de 100 m de toute habitation, de toute construction, de toute lisière de bois). Pas mal de communes en parlent aussi dans le règlement communal de police.

Et pour les feux de cheminée ? Les mêmes codes ruraux et réglementations communales imposent un ramonage annuel de toute cheminée utilisée. Le service d'incendie ne connaît pas d'obligation particulière quant à la personne qui effectue le ramonage : il faut seulement que ce soit une personne compétente. **Une bonne idée est de se renseigner auprès de sa compagnie d'assurances.**

Les interventions des services d'incendie sont-elles gratuites ?

En principe et jusqu'à présent : oui. Mais ceci ne concerne évidemment que les interventions qui relèvent de l'action normale de secours des pompiers. Ceux-ci ne sont pas un service de dépannage universel et de ce fait, les interventions telles que des apports d'eau, des antennes branlantes, des élagages par manque d'entretien ou de prévoyance, des fausses alertes mal intentionnées,... font l'objet d'une tarification décidée par le Conseil communal.

En ce qui concerne la destruction de guêpes ou la neutralisation d'abeilles, une participation forfaitaire dans les frais est demandée ; le montant en est décidé par le Conseil communal. Une tarification spécifique est appliquée pour tous les transports par ambulance.

ET POUR TERMINER :
À CEUX QUI AIMENT CONNAÎTRE
LES ORIGINES DES MOTS
OU DES EXPRESSIONS...

Le terme « pompier » vient de la pompe à bras utilisée auparavant pour éteindre les incendies ; **celui de « sapeur-pompier »** vient du fait, qu'à l'origine, les premiers pompiers devaient souvent abattre (saper) les maisons alentour qui risquaient de nourrir le feu. Les premiers sapeurs étant des militaires, ils en ont conservé les noms des principaux grades mais également d'autres termes comme caserne, être de piquet ou de garde, arsenal,...

« la part du feu » : laisser faire partiellement le feu pour sauver le reste, ou par extension : savoir céder un peu pour sauver l'essentiel, sacrifier ce qui ne peut être sauvé pour protéger le reste.

Le « couvre-feu » : une sonnerie de cloche ou un roulement de tambour en annonçait le moment. Il fixait l'heure à laquelle les chandelles devaient être éteintes ou les feux couverts pour éviter les projections de braises (généralement sous une couche de cendres). Aujourd'hui, un couvre-feu est une interdiction à la population de circuler à l'extérieur. **« Le feu couve »** : il peut redémarrer à tout moment. S'applique à une situation explosive.

L'expression **« soldat du feu »** est moins utilisée en Francophonie ; par contre elle reste commune aux langues d'origine germanique : brandweer(man), fireman ou firefighter et Feuerwehr(mann)

100 OU 112

Pour contacter le SRI de Marche-en-Famenne

Responsable : Commandant Thierry Huet.

La caserne : Rue du Parc Industriel, 12

La centrale de la caserne : 084/32.05.10 fax : 084/32.05.19

service.incendie@marche.be Site internet : <http://sri-marche.be/>



ATTENTION ! Plus de 25 % des appels aboutissant dans un centre d'appel ne sont en réalité pas des appels urgents : commander un taxi, plaisanter ou encore par erreur, après avoir oublié de verrouiller le clavier du GSM.

Une vie peut être en jeu derrière chaque appel. Il importe dès lors que les opérateurs soient disponibles à tout moment pour rassurer les personnes, pour pouvoir aider rapidement celles qui sont en détresse et dépêcher le plus rapidement possible les services de secours adéquats sur les lieux.

Ne contactez les centres d'appels qu'en cas **de réel besoin urgent** : intervention des services d'incendie, d'une ambulance ou de la police.



« HUITAINE ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE » DU 15 AU 22 SEPTEMBRE 2012

VIASANO, KÉSAKO ?

Présent depuis maintenant 4 ans, le programme de Prévention-Santé Viasano aide les citoyens à « mieux manger et bouger davantage » au quotidien. Aujourd'hui, de nombreuses actions sont menées dans les écoles et lors de manifestations culturelles, sportives et récréatives de la ville.

POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Pour favoriser en douceur et avec plaisir l'adoption d'habitudes de vie favorables à la santé des citoyens marchois, et ce, dès le plus jeune âge, sans oublier de contribuer à la préservation de notre environnement par des gestes citoyens responsables bénéfiques pour notre santé !
Tout cela pour arriver, à plus long terme, à diminuer l'excès de poids et l'obésité des enfants ainsi que le risque cardio-vasculaire chez l'adulte.

ET ÇA MARCHE À MARCHE ?

Oui ! En 4 ans, on peut voir des résultats très encourageants grâce à la Commune qui a mis le programme Viasano en place en 2008. On a notamment enregistré une baisse de 22% de la prévalence du surpoids parmi les enfants des classes maternelle.

UNE HUITAINE ?

Chaque année au mois de septembre, la Ville et sa Cellule Santé organisent une semaine « Alimentation et Activité physique ». Cette huitaine, qui se veut festive et conviviale, s'adresse à l'ensemble de la population car cette année, nous nous sommes fixés un objectif complémentaire : **renforcer les liens sociaux**.



REMERCIEMENTS

Cette huitaine ne serait bien sûr pas possible sans la contribution de la Ville sans ses bénévoles et sans l'investissement des différents acteurs locaux et partenaires. En travaillant tous ensemble à l'organisation de cette semaine, nous prouvons une fois de plus que la santé fait partie intégrante des priorités communales. De plus, une synergie entre les différents acteurs de la santé reste primordiale afin de mener des actions de prévention communes et complémentaires. Notre leitmotiv : « **Prenons notre santé en main !** »

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

La Bibliothèque et la Ludothèque sont heureuses de vous accueillir à leur « **Exposition Viasano** »

Quand : toute la semaine, du 15 au 22 septembre

Lieu : plate-forme de la Bibliothèque provinciale - Chaussée de l'Ourthe, 74

Exposition accessible au public aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et durant les animations Viasano de la huitaine.

Horaires bibliothèque :

Mardi de 14 h 00 à 18 h
Mercredi de 13 h 30 à 18 h
Judi de 14 h 00 à 18 h
Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 09 h 00 à 12 h

SAMEDI 15/09

« BALADE DES VITRINES INSOLITES »

L'ADL et les commerçants marchois sont heureux de vous proposer cette balade au centre-ville au rythme des « Vitrines Insolites ». Cette balade vous est proposée sous le thème de la « mobilité lente ».



Quoi de plus naturel que cette activité pour débiter la huitaine de la Cellule Santé ?

Départ : dès 10 h 00

Lieu : à la Maison du Tourisme - Place de l'Etang, 15
et au Centre Culturel et Sportif - Chaussée de l'Ourthe, 74

! 15h30 : Spectacle de clown GRATUIT et gouter offert aux enfants sur la Place Roi Albert 1^{er} + remise des prix du jeu des vitrines insolites (1^{er} prix : un appareil photo numérique)

DIMANCHE 16/09

« BALADE LUDIQUE ET FAMILIALE DANS LE FOND DES VAULX »

La Maison du Tourisme, le Syndicat d'Initiative et le Club des marcheurs de la Famenne vous invitent à leur « balade ludique et familiale » au Fond des Vaulx. Partez à la découverte des paysages sauvages surprenants le long d'un parcours fléché de 3,5 km parsemé d'épreuves amusantes sur le thème de la santé.

Participation gratuite - inscription souhaitée

à la Maison du Tourisme par téléphone au 084/34.53.27 ou par mail à infotourisme@marche.be (Prévoir des chaussures de marche)

Départ : Tunnel du Fond des Vaulx entre 13 h 00 et 14 h 00.
Collations et rafraichissements offerts à la fin du parcours.

L'ASSOCIATION TDAH BELGIQUE

qui soutient les personnes confrontées aux troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, organisera une journée de récolte de fonds au profil de l'asbl.

Au programme :

08 h 00 brocante - Chaussée de l'Ourthe, 100
(sur le petit terrain en face du garage)
10 h 00 exposition et vente d'œuvres d'art - Chaussée de l'Ourthe, 100
12 h 00 barbecue à l'espace BBQ du Fond des Vaulx
15 h 30 conférence sur le TDAH à l'espace BBQ du Fond des Vaulx
16 h 30 retour à l'exposition (en calèche pour les enfants) et gouter

Pour tout renseignement complémentaire :
sylvie.ferrant@marche.be



LUNDI 17 ET MARDI 18/09

« PLACE AUX ENFANTS »

Diverses animations à destination d'enfants des écoles primaires seront proposées sur la plate-forme de la Bibliothèque.

MERCREDI 19/09

1. « PRÉVENTION DU DIABÈTE »

Informations et test glycémique à destination du personnel communal.

Au programme :

- Présentation power point « Glycémie et alimentation » Maison du diabète
- Test glycémique - Maison du diabète
- Lunch offert par Viasano en collaboration avec « Midi 30 »

Lieu : salle « le Studio » - Rue des Carmes, 3 à Marche

Horaires : de 12 h 00 à 13 h 00

2. « QU'EST-CE QUE LE DIABÈTE ? MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX PRÉVENIR ET AIDER »

Conférence tout public sur le diabète

Au programme :

- « Le diabète, généralités » - Maison du diabète
- « Le pied diabétique » - Dr. Alexandrescu, diabétologue
- Verre de l'amitié

Lieu : salle « Erasme » au Centre Culturel et Sportif
Chaussée de l'Ourthe, 74 à Marche

Horaires : 20 h 00 (durée : +/- 90min)

3. « QUAND LA BOITE À TARTINES S'ANIME »

Avec son atelier Bento, la Bibliothèque veut mener une petite croisade contre la monotonie des lunch boxes.

Atelier à destination des 8 - 12 ans

Horaires : de 13 h 30 à 15 h 00 à la Bibliothèque provinciale
Chaussée de l'Ourthe, 74

Inscription gratuite (places limitées) - **Réservation** au 084/380197 ou par mail à c.balthazard@province.luxembourg.be

ET DANS LA FOULÉE DE LA HUITAINE ...

L'Observatoire de la Santé vous accueille le mardi 25 septembre en soirée à la Vieille Cense à Marloie pour vous présenter le « Profil local de Santé » de Marche.

Un outil intéressant qui permet une vision de la santé globale des habitants marchois, tout en offrant la possibilité de mettre en évidence une problématique particulière.

Pour tout renseignement :

Cellule Santé/Viasano 084/32.69.94 - sante@marche.be

A NOTER : L'Association du Diabète vous propose aussi 3 activités à Barvaux-sur-Ourthe.



Le lundi 10 septembre à 16 h à la Maison citoyenne, Pl. Basse-Sauvinière 1

« Apprendre à choisir les bons produits en magasin »

Le lundi 17 septembre à 18 h au « Centre des Services communs, route de Marche, 44 :

« Cours de cuisine avec dégustation »

Inscriptions et renseignements au 084/31 37 66 ou 0493/505023
Info sur www.diabete-luxembourg.be

JEUDI 20/09

1. « UNE JOURNÉE POUR NOS SENIORS DE 11 H À 17 H »

Lors de chaque huitaine, une association d'Aînés est invitée à participer à une animation Viasano. Cette année, ce sont le club des 3x20 « A mon nos autes » et la Maison des Aînés qui sont conviés à cette journée basée sur la convivialité.

Lieu : Centre Culturel et Sportif - Chaussée de l'Ourthe Horaires : 11 h 00

Au programme :

- 11 h 00 : visite de l'exposition Viasano sur la plate-forme de la Bibliothèque
- 12 h 00 - 14 h 00 : lunch au « Tiroir des Saveurs » (sur inscription à la Cellule Santé au 084/32.69.94 ou à sante@marche.be 5 euros/personne) + danses de salon
- 14 h 30 - 15 h 30 : Atelier de gymnastique douce (Viactive)

2. « CES JAMBES QUI NE SE REPOSENT JAMAIS ET QUI NOUS FONT TANT SOUFFRIR » - ASSOCIATION BELGE DU SYNDROME DES JAMBES SANS REPOS (ASBL ASBJR)

Conférence tout public sur le syndrome des jambes sans repos : une maladie peu connue du grand public et mal connue des professionnels de la Santé ...

Lieu : salle « Erasme » au Centre Culturel et Sportif
Chaussée de l'Ourthe, 74

Horaires : 16 h 00 (durée : +/- 60 min)

Intervenants : D^r Delwaide, neurologue
et M^{me} Gillet, présidente de l'Asbl ASBJR

VENDREDI 21/09

1. « LA SANTÉ DE VOTRE CŒUR VOUS INTÉRESSE ? »

A travers son exposition itinérante et son test « L'Alphabet du Cœur », le car de l'Observatoire de la Santé Provincial vous invite à venir évaluer la santé de votre cœur.

Lieu : Centre Culturel et Sportif - Chaussée de l'Ourthe, 74

Horaires : de 14 h 00 à 19 h 00

2. « LE TABAC » FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES (FARES)

Conférence à destination des élèves de 3^{ème} année secondaire de l'Institut St-Roch

Horaires : en matinée - salle « Le Studio » - Chaussée de l'Ourthe, 74

Intervenants : le FARES

SAMEDI 22/09

« LE BEAU VÉLO DE RAVEL » (en clôture de la huitaine)



Cette année, le « Beau vélo de Ravel » fera escale dans notre charmante ville. Toute la journée : stand Viasano au Centre Culturel et Sportif + halte ravitaillement à Verdenne en partenariat avec Fruiland.

Départ :

dès 10 h 00 au Centre Culturel et Sportif
Chaussée de l'Ourthe, 74 à Marche



1. PRÊT POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ?

Comment utiliser votre duo-bac ?

Grâce à la collecte séparée, les déchets organiques et résiduels sont valorisés séparément par l'AIVE.



Les déchets organiques sont amenés à TENNEVILLE où ils sont biométhanisés pour produire électricité, chaleur et compost. Les déchets résiduels sont amenés à HABAY. Ils sont alors transformés en combustible de substitution.

Pour que la vidange des duo-bacs s'effectue parfaitement dans les nouveaux camions de collecte, ceux-ci ont été équipés d'un système de guidage des deux fractions collectées. Une fois chargé sur le camion, le duo-bac est levé. Les déchets, lors de leur chute, sont guidés par des glissières qui orientent les déchets organiques à gauche et les déchets résiduels à droite. Grâce à cet ingénieux système, les camions à cloisonnement vertical peuvent vidanger différents types de duo-bacs et desservir ainsi plusieurs communes.

Pour que la vidange se passe bien, il est également très important que :

- la cloison des duo-bacs ne soit pas déplacée, ni sortie de ses glissières ;
- les déchets soient placés de manière à permettre une vidange aisée des duo-bacs : ils ne doivent pas être tassés, ni placés dans des gros sacs plastiques opaques ;
- le couvercle des conteneurs soit complètement fermé.

Dans le cas contraire, le collecteur pourrait ne pas vidanger le duo-bac ou laisser les déchets non conformes sur place. Votre conteneur doit aussi être utilisé avec soin et en bon père de famille. Tout dommage, perte ou vol doit être signalé au Service Taxes de la commune de Marche au 084/32.70.85.

Que mettre dans votre duo-bac ?

COTE VERT : DÉCHETS COMPOSTABLES :
RESTES DE REPAS MAIS AUSSI PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Pour travailler efficacement, les bactéries qui digèrent les déchets organiques dans la biométhanisation ont besoin d'azote mais aussi de carbone. L'azote est fourni par : les restes de repas, les épluchures, les fleurs fanées... Le carbone est fourni par : les papiers et cartons souillés (boîtes de pizzas, cartons de surgelés...), les essuie-tout, nappes et serviettes en papier, les sacs à pain et le papier journal avec lesquels vous emballez les déchets organiques.

COTE GRIS : DÉCHETS « RÉSIDUELS ». restes de bougies, sacs d'aspirateur, coton-tiges, mégots et cendres de cigarettes....

Un déchet résiduel, c'est quoi ?

On qualifie de résiduels les déchets qui ne sont :

- ni compostables à mettre dans le côté vert du duo-bac
- ni recyclables ;
- ni dangereux (piles, néons, huiles et graisses de friture...) ;
- ni inertes ;
- ni encombrants à déposer au parc à conteneurs.

L'AIVE VOUS INVITE



Le dimanche 23 septembre de 9 h 30 à 17h
L'AIVE vous invite à découvrir ce que deviennent vos déchets et vos eaux usées. Cinq sites différents seront ouverts : **Habay-la-Neuve, Tenneville, Florenville & Lacuisine et Saint-Vith.** Des circuits thématiques variés y seront organisés **ainsi que des visites guidées**

sur les thèmes suivants : *les énergies renouvelables, le recyclage, la géologie, la faune et la flore, le bassin de dépollution de Lacuisine...*

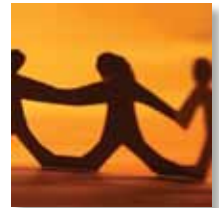
Des animations ludiques et pédagogiques sur la gestion des eaux usées et de déchets seront également proposées. **L'AIVE vous attend nombreux et équipés d'une bonne paire de chaussures.**
www.aive.be



Le 3^{ème} samedi d'octobre : grande récolte de jouets : apportez vos jouets en bon état aux parcs à conteneurs afin de leur donner une seconde vie en les offrant à des enfants défavorisés.
INFO : www.copidec.be

2. TELE-ACCUEIL LUXEMBOURG RECHERCHE DE NOUVEAUX ÉCOUTANTS BÉNÉVOLES POUR RENFORCER SON ÉQUIPE

Chaque année, près de 60 volontaires, hommes et femmes de tous âges et d'horizons socioprofessionnels variés sont présents à Télé-Accueil. Ils ont pour mission d'assurer l'ensemble des permanences téléphoniques du numéro 107 et offrent ainsi la possibilité de s'exprimer à de nombreuses personnes en difficulté au plan moral, social ou psychologique.



Cet espace de parole mis à la disposition de tout un chacun est à nos yeux quelque chose d'essentiel. Cela permet à ceux et à celles qui traversent des moments difficiles, d'échapper à l'isolement qui peut-être les guette et les aide progressivement à clarifier leur situation.

Télé-Accueil Luxembourg manque cependant d'oreilles pour accueillir l'ensemble de ces personnes. Les appels sont en effet en augmentation constante depuis plusieurs années et ont atteint le chiffre de 9.400 en 2011, soit une progression de 4 % par rapport à 2010. Parallèlement, nous remarquons qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux bénévoles.

De l'avis des écoutants, participer à l'action de Télé-Accueil est pourtant une expérience enrichissante au plan humain. Cela permet notamment de développer ses capacités d'écoute, de mieux comprendre les autres et l'impact des difficultés sur leur vie, mais également de réfléchir à sa propre manière d'être....

S'engager à Télé-Accueil ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle, entre autres, constituent des atouts importants. Il est en outre nécessaire de pouvoir se déplacer à Arlon et de disposer de 18 heures par mois à consacrer aux permanences téléphoniques et aux supervisions.

La prochaine session de formation commencera dans le courant du mois **d'octobre 2012**. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de Télé-Accueil ou obtenir plus d'informations quant au déroulement de la formation, **VOUS POUVEZ CONTACTER le secrétariat de Télé-Accueil Luxembourg au 063/23 40 76 pendant les heures de bureau.**
Adresse e-mail : teleaccueil-luxembourg@swing.be
www.tele-accueil-luxembourg.be

3. DES NOUVELLES DU PLAN MAYA !

Le rucher communal



Depuis les années 70 il existe un rucher dans le parc du Complexe St-François, édifié à l'époque à l'initiative du père Gédéon, franciscain bâtisseur et passionné d'apiculture.

Dans les années 90, le rucher est devenu « expérimental » entre les mains de Maurice Mousny et de Marc Poncin qui après avoir vaillamment conduit les colonies d'abeilles des ruches communales pendant plus de 20 ans, souhaitent passer la main aux plus jeunes.

Aujourd'hui signataire du plan Maya lancé à l'initiative du Ministre wallon de l'Agriculture et de la Nature, la Ville est plus que jamais consciente du rôle essentiel des abeilles et autres insectes pollinisateurs pour notre environnement, la biodiversité et notre alimentation.



L'un des axes du plan Maya étant la rencontre des apiculteurs exerçant leur art sur le territoire communal, cela a permis de constituer un groupe d'apiculteurs prêts à s'investir dans la gestion du rucher et/ou à participer à des actions de sensibilisation du grand public et des écoles.

L'hiver 2011/2012 a été particulièrement rigoureux pour les abeilles et de nombreuses colonies ont été perdues. Une des premières actions du groupe sera donc d'accueillir en septembre 2012 six nouvelles colonies et de leur offrir le gîte dans le rucher communal, soit une ruche à chacune (standardisation du matériel pour faciliter le travail des apiculteurs).



RENSEIGNEMENTS :

Echevinat de l'Environnement et de la Santé - Boulevard du midi, 22
environnement@marche.be - 084/32 70 46

Les plantations mellifères(*) de la commune

Deux prairies fleuries mellifères ont été prévues dans le cadre du plan Maya en cette fin d'été 2012. Si la météo a été plus clémente qu'au printemps, elles seront plantées quand vous lirez ces lignes. De quoi accueillir abeilles, papillons et autres pollinisateurs, et faire le bonheur de ces fins gourmets :

- Une prairie fleurie dans le parc communal St-François (derrière le rucher communal)
- Une prairie fleurie + un talus (juin 2012) derrière le Centre Culturel et Sportif

(*) mellifère : se dit d'une plante qui produit un suc avec lequel les abeilles font le miel.

Le conseil maya : « il y a du monde au balcon... »



Vous n'avez pas de jardin... créez votre jardin de poche en jardinière avec un mélange éclatant de fleurs sauvages et de savoureuses plantes aromatiques de chez nous. Myosotis des champs, pimprenelles, pâquerettes, violettes, coquelicots, bleuets, trèfles blancs, marjolaine, romarin, thym, aneth, giroflées, mauves, pourpier,

bourrache, lupins, tabac d'ornement... le choix est presque illimité, ce qui vous permettra de varier les espèces pour une floraison tout au long de l'année. **Bien sûr, vous éviterez d'utiliser tout pesticide et engrais chimique !**

Avez-vous déjà songé à devenir apiculteur ?



A l'heure où l'abeille est menacée, l'apiculture connaît un bel engouement. L'apiculture est un art qui se pratique avec passion mais aussi grâce à des connaissances scientifiques et techniques permettant un élevage de qualité. Sans oublier les nombreux enjeux économiques.

Le plan maya a aussi pour objectif de soutenir le secteur apicole en Wallonie en mettant l'accent sur la formation et l'encadrement des apiculteurs. Les « ruchers-écoles » dispensent des formations qui s'étalent en général sur 2 ans et touchent environ 500 nouveaux candidats par an. Début des cours en septembre.

Les apiculteurs fraîchement diplômés peuvent recevoir une ruche et une reine pour lancer leur activité. Le rucher école le plus proche de votre commune : Cercle apicole de Rochefort.

INFOS : apicultererochefort.blogspot.com

Alain Mouton (secrétaire) : a.mouton@skynet.be - 084/21 18 82

Et si vous bénéficiiez vous aussi des conseils de pros pour devenir apiculteur ?

4. DEVEZ-VOUS ACCUEILLANTE D'ENFANTS À DOMICILE : UN MAILLON ÉDUCATIF ESSENTIEL



Vous recherchez une activité professionnelle, épanouissante et rémunérée, une activité diversifiée et ludique, une gestion personnelle de votre temps, une valorisation sociale, un travail à domicile, un encadrement social et administratif, un service qui vous accompagne (formation, prêt de matériel, de jeux, ...)?

Vous avez la formation d'accueillante, de puéricultrice, d'aspirante en nursing, d'agent d'éducation, d'éducatrice, d'auxiliaire de l'enfance, d'institutrice maternelle, d'éducatrice spécialisée, de logopède, d'assistante sociale, d'infirmière, d'assistante en psychologie, de bachelier en sciences de l'éducation ?

CONTACTEZ- NOUS ! Service d'accueillantes conventionnées « Les Coccinelles » Rue Victor Libert 36 E 084/32.69.80

Vous n'avez aucune de ces formations et le métier d'accueillante vous intéresse ? **Formez-vous et venez rejoindre notre équipe !** En effet, dès la mi-octobre, une formation de 3 mois d'accueillant(e) à caractère familial débutera à l'Institut Libre Luxembourgeois d'enseignement de promotion sociale d'Arlon.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION,

contactez Béatrice Grimonster au 063/24 25 27

Au terme de cette formation, vous pourriez faire partie de notre équipe d'accueillantes !

5. RÉGIE DES QUARTIERS : FORMATION POUR L'EMPLOI



La Régie des Quartiers a développé un projet de formation spécifique dans le secteur de la vente destiné à un public éloigné de l'emploi. Il permet aux demandeurs de découvrir ou confirmer leur souhait d'orientation professionnelle dans le secteur de la vente.

Les 11 stagiaires ont bénéficié d'un contrat de formation subdivisé en 8 modules complémentaires comprenant notamment : une remise à niveau en mathématiques (calculs de pourcentages, remises, soldes, additions, initiation à la comptabilité), un module « permis de conduire théorique », un module de recherche d'emploi (préparation du CV, lettre de motivation et entretien d'embauche...), une initiation aux pratiques de vente (vente en libre service, délégation commerciale, vente comptoir, accueil client,...), un module artistique et un module « estime et image de soi ».

A l'issue de cette formation théorique, les stagiaires ont suivi un stage pratique dans des magasins de Marche du 08/02/2012 au 22/06/2012 leur permettant d'expérimenter les apprentissages de la formation mais également de confirmer leur souhait d'orientation professionnelle.

Une nouvelle session est en prévision pour le deuxième semestre 2012. Le planning définitif reste à affiner mais cette dernière devrait débuter début septembre pour se clôturer à la mi-décembre 2012. Ont réussi cette formation : Habibe ALIDJA, Estelle COCKS, Joël DI GRAZIO, Esmeralda GASPARD-WILLEMS, Cathy GILLARD, Stéphanie GILLARD, Jérôme PAESCHEN, Morgane PAGE, Stéphane RIGAU, Valbona SHABANI et Véronique VAILLANT



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Benoît MATERNE Vieille route de Rochefort, 1/3 6900 MARLOIE 084/322104 0493/718134 Partenaires du projet : Intégra +, Le Trusquin, Clair et Net, Le Miroir vagabond, La Régie des Quartiers.

1. In memoriam



Charles HANIN nous a quittés le 16 juin 2012 à l'âge de 97 ans. Personnalité indissociable de notre histoire communale, homme cultivé, humaniste, négociateur patient et avisé, il laissera le souvenir d'un grand Marchois tout dévoué à la cause publique. Porte-voix

et ardent défenseur de sa ville et de sa province, député permanent, sénateur et plusieurs fois ministre, son long parcours transversal l'avait amené à la tolérance et au pragmatisme en politique.

Ceux et celles qui l'ont connu se souviendront de ce regard auquel rien ne pouvait échapper mais aussi de ses prises de parole et de son talent pour aller à l'essentiel, avec des mots tout simples, souvent teintés d'un humour subtil.

Charles HANIN s'en est allé, fidèle à lui-même, sur la pointe des pieds. De nombreuses personnes ont tenu à lui rendre un dernier hommage bien mérité. Désormais, il fera partie de notre mémoire collective.

2. Les fêtes des voisins et les Family Days

Les «fêtes des voisins» ont pour objectif de développer les contacts, de réduire le sentiment d'isolement et de favoriser la solidarité par une meilleure connaissance des autres.



Le vendredi 25 mai dernier, les habitants du quartier de l'Oiseau Bleu à On ont organisé, grâce au soutien financier de la Société Wallonne du Logement et logistique de la Maison des Jeunes, la seconde édition de leur «fête des voisins». Divers services les ont encadrés comme La Famennoise (Société Régionale d'habitations Sociales), le Plan de Cohésion Sociale et le Service Jeunesse de la Ville ainsi que la Régie des Quartiers.

Cette manifestation fut l'occasion pour plus d'une soixantaine d'habitants (adultes et enfants confondus) de se rencontrer autour d'un barbecue géant et d'échanger quelques mots ou encore de participer à des jeux d'équipe. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous et l'expérience sera très certainement renouvelée l'année prochaine.

D'autres fêtes du même type ont eu lieu entre-temps dans d'autres quartiers avec le même succès.

Les « Family Days » basent leurs activités selon les mêmes principes tendant au bien-être des citoyens par des animations diverses : un tournoi de mini-foot, des jeux en bois, un château gonflable et des séances de grimaces. De plus, dans une optique d'ouverture à la vie saine, un grand goûter « sain » et des fruits sont distribués. Les objectifs : dynamiser avec l'ensemble des habitants, les différents espaces multisports que compte la commune par des activités ludiques et sportives mais aussi encourager et favoriser le dialogue entre voisins, entre générations d'un même quartier et entre quartiers. En 2012, il y a eu 2 dates au calendrier : le samedi 23 juin à Marche et samedi 4 août à Marloie (Espace Rue de l'Himage).

A l'instar des autres années, il y a eu un programme diversifié.

- tournoi de mini-foot encadré par des arbitres agréés (dans les deux cas) ;
- animation djembe, spectacle de clown, château gonflable, jeux en bois et grimace (dans les deux cas), goûter sain gratuit (dans les deux cas) et un bar à sangria sans alcool.

3. A.G. du Grimm (Groupe d'Intérêt pour le Milieu Marchois)

C'est sous son slogan « Penser globalement, agir localement » que s'est ouverte la séance le 12 juin dernier.

Parmi les nombreux objectifs réalisés :

- le sauvetage des batraciens victimes de la route à Hargimont : les débuts modestes remontent à 2004. Aujourd'hui la construction de 5 mares apporte une solution satisfaisante et le projet d'en creuser encore davantage est à l'ordre du jour.
- l'inventaire des cours d'eau marchois du bassin de la Lesse.
- l'opération commune propre : heureusement que 3 mouvements de jeunesse et des écoles y ont participé (ainsi que la Famennoise). Les incivilités sont de plus en plus fréquentes et un soutien par les agents constatateurs est vivement souhaité.
- le suivi concernant les déjections canines : les canisettes sont vouées à la disparition mais le nombre de toutounettes est insuffisant
- la gestion des dépotoirs et d'anciennes décharges (notamment à Hargimont)
- la gestion du pâturage extensif : entretien des clôtures et des terrains, gestion du cheptel...
- accueil et mise au travail des compagnons bâtisseurs : entre 12 et 15 sur des chantiers concrets



- la poursuite des plantations : regarnir le verger de la Wamme notamment, mais les terrains commencent à manquer
- l'encadrement pédagogique des enfants à l'occasion
- l'entretien du batardeau (nettoyage de la grille) et sa mise en valeur futur par le placement d'une oeuvre d'art
- la surveillance de la démographie féline : les gens commencent à comprendre que le fait d'euthanasier est mieux et plus humain que de laisser les chats se multiplier à l'infini.

Parmi les projets : à la cabane spéléo au Fond des Vaulx : réfection de la toiture (en 2012 avec les Compagnons) et station de lagunage (en 2013), entretien de ce qui existe déjà (notamment du Hargipont), travaux au parc Van der Straeten, mise en route du projet "zone sans laisse".

Le président a terminé en remerciant les bénévoles du Grimm pour leur travail dont il a rappelé le caractère chronophage et énergivore. C'était bien dit et - surtout bien vrai - après l'exposé de son bilan. Les rêves qui restent à concrétiser sont encore nombreux...

4. 24 heures de mobilisation contre le cancer au WEX les 10 et 11 novembre

Comme expliqué dans notre dernier bulletin, le Relais pour la Vie est un événement festif, pour tous les âges, axé autour de la solidarité et de la collecte de fonds en faveur de la lutte contre le cancer. Pendant 24

heures, des équipes locales parrainées ou sponsorisées se relaient en marchant et en courant pendant 24 heures. Les fonds recueillis seront intégralement reversés à la Fondation contre le cancer.

Comment y participer ?

En créant votre propre équipe pour réussir ce grand rendez-vous axé autour de la solidarité et cela quel que soit votre âge ! Inscription obligatoire sur <http://www.relais-pourlavie.be/relays/au-wex-de-marche-en-famenne>

Nous avons aussi besoin de vos bougies que vous glisserez dans un sac joliment décoré par vos soins pour éclairer la grande nuit du WEX (vente des sacs et de la bougie de solidarité au prix de 5 Euros). Vos bougies, placées dans le sac ainsi personnalisé, seront disposées le long de la piste le samedi 10/11 à 20 h. Chaque lumière sera le signe d'un espoir, d'une fierté, d'un souvenir, d'un merci...

Déroulement des festivités

Le samedi 10/11 à 16 h Cérémonie d'ouverture : Tour d'honneur des **Battants** (des personnes qui ont vaincu le cancer ou sont encore en cours de traitement sont les invités d'honneur). Ils effectuent le premier tour du Relais pour la Vie, encouragés par leurs familles, leurs proches et l'ensemble des participants.

Les "Accompagnants" (toutes les personnes qui ont aidé ou soutenu des personnes atteintes par le cancer dans leur lutte) rejoignent les Battants pour le deuxième tour de piste qui marque le coup d'envoi du Relais pour la Vie. C'est à la fois une **célébration** des combats gagnés contre la maladie, un **geste d'espoir** envoyé aux personnes atteintes par un cancer ainsi qu'à leur famille, et une **manière de remercier** toutes les personnes qui les ont soutenues.

Vous êtes un Battant ? Vous accueillir à l'occasion de la Cérémonie d'ouverture est un honneur pour Relais pour la Vie. Saisissez cette occasion de recevoir le soutien de tous, et de donner le vôtre aux autres personnes confrontées au cancer.

A 20 h - Cérémonie des bougies : se souvenir et rendre hommage ensemble. Le 2^{ème} moment clé de l'événement est la cérémonie des bougies. Elle poursuit 3 objectifs symboliques: se souvenir des personnes décédées des suites d'un cancer, soutenir les personnes qui luttent actuellement contre la maladie et célébrer les personnes qui ont vaincu la maladie.

Chacun peut acheter une bougie et un sac en papier et y inscrire un souhait, un message, réaliser un dessin, coller une photo... Les bougies, placées dans le petit sac personnalisé, sont disposées le long de la piste. A la tombée de la nuit, elles sont toutes allumées. Chaque lumière est le signe d'un espoir, d'une fierté, d'un souvenir, d'un merci...

Réservez des bougies et des sacs personnalisables auprès du responsable de la cérémonie des bougies du Relais pour la Vie de votre choix.

Le dimanche à 15 h 30 - Cérémonie de clôture : elle met à l'honneur toutes les personnes qui ont rendu possible le Relais pour la Vie. Tout le monde effectue ce dernier tour d'honneur afin de clôturer le Relais de manière festive. C'est également le moment où les recettes sont dévoilées et chacun est remercié. <http://www.relaispourlavie.be/> et en images <http://www.youtube.com/watch?v=BkE8fN1eLto>

Vous souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice ou participer activement à cet événement, former une équipe equipesrelais-marche@gmail.com, acheter des bougies, soutenir financièrement le Relais pour la Vie ou soutenir la lutte grâce à un don ou à 5 possibilités de soutien/sponsoring : détails : Madame Lydie Poncin-Hainaux 0474/41 99 25 sponsoringrelaismarche@gmail.com

D'autres questions :

Martine Dumont-Fruytier
Présidente du relais pour la Vie de Marche
presidencerelaismarche@gmail.com
ou Virginie Fontaine
Fondation contre le Cancer - 084/38 88 48
0473 51 42 37 vfontaine@caner.be

5. « MARCH' SEL », une nouvelle ASBL veut prendre son envol

Née d'une initiative citoyenne, elle n'attend plus que les bonnes volontés – donc vous – pour faire tourner la roue de la solidarité.

Comment fonctionne ce réseau d'entraide ? Le Système d'Echange Local (SEL) - il en existe déjà une soixantaine en Wallonie - ambitionne de faire vivre dans notre ville, nos villages et nos quartiers des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social et la réciprocité au sein du groupe grâce à un système d'entraide et d'échanges non commerciaux de services et de savoir-faire. Pour faire simple, il s'agit aussi de (ré)apprendre à se donner un coup de main à l'occasion.

Donc aussi, de retisser des liens humains, sans exclusivité d'âge, de culture ou de condition sociale et, au travers de services rendus, rompre parfois l'isolement, se rencontrer, éviter que des savoir-faire ou des techniques ne tombent dans l'oubli. Bien-tôt, dans notre région, des personnes pourraient ainsi échanger des petits services, en fonction de leurs compétences et de leurs préférences, et ce, sans bourse délier !

Comment fonctionne concrètement ce réseau « March'SEL » ? C'est très simple et quasi gratuit ! Les nouveaux inscrits reçoivent 60 « grains de SEL » (une monnaie virtuelle). Un grain de SEL équivaut à une minute de service rendu et ce, quel que soit le type de service. Par exemple, si un des membres fait appel à un autre pour venir tailler sa haie et que ce dernier met trente minutes pour réaliser ce travail, il reçoit 30 grains de SEL en échange. Avec ces grains, lui ou un membre de sa famille pourra demander un service à une autre personne.

Alors, n'hésitez pas à venir ajouter votre grain de sel (non virtuel) à ce projet d'entraide ! La première réunion d'information est prévue **ce jeudi 13 septembre à 20h** au CCS de Marche dans les locaux de la brasserie bio « Le Tiroir des Saveurs ». Accueil à partir de 19 h 30. Un planning des autres soirées d'information dans les villages sera concocté sur base des desiderata exprimés.

Plus d'infos en attendant le 13 septembre : <http://sel.marche.be> ou au **0476-56 77 21**

6. Sport en Marche 2012

Cette année, dans le but d'allier sport et culture, la Ville avait proposé un concert de violons en prélude aux festivités. Le 11 mai (la journée des écoles et du vélo) fut dédié aux classes des écoles primaires (initiations

pour les quatrièmes) et la remise de brevets pour les cinquièmes ayant réussi leur examen de conduite (en collaboration avec la Police et Pro-vélo).



15



Rappelons que Sport en Marche a pour but de promouvoir nos clubs, d'encourager la pratique sportive pour tous, de soutenir nos élites et de valoriser les investissements communaux consentis en faveur du sport en général.

La journée du samedi fut dédiée au sport pour tous (initiations, démonstrations diverses, spectacles, tournois, échanges verbaux et autres...), au Challenge Entreprises et aux athlètes marchois ayant brillé par leurs exploits. Des stands de promotion du sport et des animations pour tous étaient aussi de la partie. Le football, premier sport en Belgique, était particulièrement à l'honneur grâce à la collaboration des clubs locaux.

Roger LAFFINEUR de AYE (athlétisme) ;
Guy FRICOT de MARCHE (natation) ;
Eric HERMAN de MARCHE (athlétisme) ;
Marylène SPOIDEN de MARCHE (tennis de table) ;
Vincent MOTTET de ANDENNE (judo) ;
Frédéric DUCENE de MARCHE (judo) ;
Séverine CORVILAIN de AYE (badminton) ;
Le prix du **mérite sportif** (prix attribué à une personne) a été décerné à Philippe PANZA (jogging) et le **challenge du mérite sportif** (prix attribué à un club) aux Cyclos de la Famenne.

7. Remise de commandement de l'unité Camp de MARCHE



Le 15 juin dernier, le commandant de la Composante Terre, le Lieutenant-Général COMPERNOL, a procédé à l'investiture du nouveau Chef de Corps du Camp de MARCHE, le Major Michel VANHERCK. Le Chef de Corps actuel, le Major Jean-Louis STIL-

MANT, arrivé à l'âge de la retraite, a donc fait ses adieux aux troupes. Une cérémonie a été organisée avec présence des autorités civiles. Durant la parade, des distinctions honorifiques ont été remises aux militaires de l'unité ainsi que le prix de l'Amicale Place & Camp de MARCHE. Ce prix récompense une personne méritante et dévouée dans l'exercice de sa fonction.

8. Au profit du TELEVIE

L'asbl La Vieille Cense à Marloie avait procédé à un lâcher de ballons au profit du télévie. Lors d'une réunion, les membres de l'asbl ont eu le grand plaisir de remettre le prix à Steve PEETERS de Bourdon pour son ballon ayant parcouru la plus grande distance : 255 km. M Peeters, entouré de la présidente et des membres de l'asbl Vieille Cense, a reçu un home cinéma d'une valeur de 699 €.



Royal THEATRE
Marche-en-Famenne

FESTIVAL 2012
PAR LA CIE Ô THEATRE

AU PROGRAMME
À PARTIR DE 11 H 30

LES FLOBARTS
LA FLOVINETTE
CIE DUJOLI CIRKUS
CIE FLOMORRE
LES BETES DE FOIRE VS LES TOILS
ATELIER DE LOTTERT
CHRISTIAN DEHOTTE
ASBL A VRAI DIRE
PAULINE DUFONT
TIRRANO RATTING

EXPO:
LES VILLAGEOIS DE ROY
AGNES URBAIN
GUY DELTOUR

INFO
CIE Ô THEATRE info@cietotheatre.be 0495/17 85 19 www.cietotheatre.be

LE 7/10
ACCES GRATUIT

Théâtre
Cirque
Expos
Musique
Humour
Contes

Le club de danses et de loisir
'Le Chat botté'

organise une soirée portes ouvertes
au complexe sportif de Aye
ce ven. 7 sept. à 20 h.

La reprise des cours aura lieu le ven. 14 dès 20 h.
Les 2 premiers cours sont gratuits !
Venez sans engagement ;
tous les renseignements vous seront
communiqués. Cours chaque ven.
de 20 h à 21 h : débutants
de 21 h à 22 h : Intermédiaires
et de 22 à 23 h : perfectionnement

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Noël GEE & FILS

Rue de Humain, 17 • 6900 AYE
Tél. 084/31 34 58 • GSM 0495/26 21 92
Fax 084/32 13 88

noel.gee@skynet.be

Cie Ô Théâtre

Saison 2012-13
"Ouvrons les valises"

Atelier théâtre ados
Création collective
Mercredi de 18h à 20h*
100€ l'année

Atelier ados / adultes
Création à partir d'un texte d'auteur
Vendredi de 19h à 22h*
120€ l'année

Atelier adultes dès 18 ans
Création collective
Organisé suivant la demande
Jeudi 20h à 22h30*
100€ l'année

Info et inscription:
Cie Ô Théâtre asbl
Rue de Grusonne 20
6900 Roy
0495/17 85 19
info@cietotheatre.be
www.cietotheatre.be

* les jours et heures peuvent être modifiés dans un souci de facilité pour les participants.

**NOUS RECHERCHONS MAISONS,
APPARTEMENTS ET
TERRAINS A BATIR,
A VENDRE !**

Amimmo
Jean-Luc HENRY

Géomètre - expert immobilier
sera au bureau du lundi au samedi de 8h30 à 12h30

0483/013 802 - WWW.AMIMMO.BE
rue Dupont, 14 - 6900 Marche-en-Famenne

MALDAGUE Maurice & Jonathan
AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

VIDANGES ET DÉBOUCHAGES
Fosses septiques - Canalisations

LOCATION POMPES
Vide puits - Citernes - Piscines - Etangs - Avaloirs et caves

TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

**TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES,
REMBLAIS ET DÉBLAIS**

Rue Verte, 3 - 6900 HARGIMONT - Tél/Fax : 084/21 13 66
GSM : 0495/28 11 17 (M) - 0497/25 25 36 (J)
sprl.maldague@skynet.be

Legrand S.P.R.L.
CARROSSERIE

Daniel Legrand,
Maître Carrossier

Aux Minières 1 - Marloie II
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12 20
daniel@carrosserielegrand.be



MAISON DU TOURISME du Pays de Marche & Nassogne

Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre évènement :

Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne asbl
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél. : +32(0)84/34.53.27 - Fax : +32(0)84/34.53.28

infotourisme@marche.be

<http://maisondu tourisme.nassogne.marche.be>

15/09 MARCHÉ I Exposition (dessin) : 'Couleurs d'enfance' Dessins pastel de Thomas Evrard. Lieu: Home Libert. Info: www.maisondelaculture.marche.be.

22/09 MARCHÉ I Exposition: 'Plumes et crayons luxembourgeois'
Pour célébrer ses 50 ans (1962-2012), la Bibliothèque provinciale souhaite spécialement attirer l'attention sur les richesses littéraires de son fonds régional «Luxemburgensia». Mariant panneaux explicatifs, vitrines et aspects bibliographiques, l'exposition considère dix auteurs et illustrateurs natifs, qui vivent ou ont habité dans notre belle province. Bibliothèque et Ludothèque provinciales, mar. et jeu de 14 h à 18 h, mer. et ven. de 13 h 30 à 18 h, samedi de 9 à 12 h. Entrée gratuite.

08-09/09 MARCHÉ I Journées du Patrimoine : 'Grandes figures en Wallonie'

MARLOIE Exposition d'artistes marchois : Œuvres de Claire David, Bernadette Monseur et Bénédicte Noirhomme. Accessible à la Vieille Cense de 10 h à 18 h.



MARCHÉ Exposition : 'Itinéraire d'un Marchois remarquable : Henri Bourguignon' Musée de la Famenne, sam. et dim, à 15 h : hommage de Jacques Bourguignon (ancien bourgmestre de Marche et petit-fils d'Henri) et de Françoise Bédoret (ainée des petits-enfants d'Henri). Accès libre au musée et à l'exposition sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dim. de 13 h à 17 h.

MARCHÉ Circuit 'Sur les traces de Louis-Marie Londot' : Partez à la découverte des vitraux réalisés par Louis-Marie Londot. Vous pourrez ainsi découvrir les églises de Champlon, Jemeppe, Lignièrès, Marche et Marloie. Livret explicatif disponible à la Maison du Tourisme de 9 h 30 à 17 h.

WAHA L'art du vitrail expliqué par Monsieur Loire : Expo dans l'église Saint-Etienne des dessins originaux de Jean-Michel Folon et démonstration de l'art du vitrail. Une bibliographie, faisant référence au travail du verre et des vitraux sera mise gratuitement à disposition des visiteurs. Sam. de 10 h à 18 h et dim. de 11 h à 16 h (sauf office).

09/09 ON I Marche ADEPS : 5, 10, 15 et 20 km. Départs de 8 h 30 à 16 h, Pl. Cap. Mostenne. Org.: Ecoles St Laurent et Ste Marguerite.

09/09 MARCHÉ I Brocante du refuge 'Chiens Perdus Sans Collier'
sur le parking St-François. Info: www.refuge-pour-chiens.be.

09/09 MARCHÉ I Balade guidée : 'Il suffit de passer le pont...'
Animé par Sabine Fossion & Christian Dave. Site du Fond des Vaulx, de 14 h à 17 h. Inscription indispensable. Info: www.criesthubert.be.

14/09 MARCHÉ I Marché du terroir et artisanat : producteurs de la région (fromages, salaisons, pains, fruits et légumes, escargots, viande d'autruche, gaufres, jus de fruits, safran gaumais, produits de la ruche et bien d'autres encore !) Sculpteurs, tourneurs, graveurs, céramistes et artistes en tout genre viendront agrémenter le marché tout au long de la saison. Animations festives, variées et conviviales. Piétonnier Pl. Albert 1^{er}, de 15 h à 21 h. Accès gratuit. Org.: ADL Marche.

15/09 MARCHÉ I Jogging La Marchoise : 5 et 12 km.
Départs à 18 h, Institut Ste-Julie. Info: www.trailattitudedefamennoise.be.

16/09 AMBLY I Brocante et fancy-fair de l'école communale d'Ambly : dans les rues du village de 7 à 17 h. Animations pour enfants et petite restauration. Org.: Comité de soutien de l'Ecole d'Ambly.

16/09 MARCHÉ I Balade ludique et familiale dans le Fond des Vaulx : voir pages centrales.

21-22/09 NASSOGNE I Soirées 'A l'écoute du brame' Exposé sur la vie du cerf suivi du départ en forêt pour l'écoute du brame accompagné d'un guide (groupes de +/- 20 pers.). Rendez-vous à 19 h 30 au Pavillon du Laid Trou (fléchage depuis le centre du village). Inscription obligatoire (084/34.53.27 - infotourisme@marche.be). Org.: RSI Nassogne.

22/09 MARLOIE I Marche Longue distance de la Famenne et marche de la rentrée 6, 12, 20, 30, 43 et 50 km. Départs de 6 à 9 h (43 et 50 km), de 6 à 10 h (30 km) et de 7 à 14 h (6, 12 et 20 km), Vieille Cense. Info : <http://sites.google.com/site/lesmarcheursdelafamenne/>

22-23/09 HOLLIGNE I Exposition de patchwork :
Salle Le Cupidon, de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Org.: Les Timbrés du Patch.

22/09 MARCHÉ I Le Beau vélo de Ravel 24 km, difficulté moyenne. Inscription libre et gratuite dès 10 h au terrain de foot (chaussée de l'Ourthe). Les 2000 premiers inscrits recevront un brunch et les 1000 premiers inscrits se verront offrir, en plus, un t-shirt aux couleurs de VivaCité et du Beau Vélo de RAVeL. 13 h : départ pour la balade traditionnelle. 13 h 15 : départ pour la boucle ADEPS de 10-15 km. 10 -17 h : pour les enfants, initiations aux arts du cirque ainsi que des initiations sportives. Sans oublier le stand OurTIVI qui propose des grimaces, sculptures sur ballons... Info : www.vivacite.be.

28/09 MARCHÉ I Marché du terroir et artisanat (v 14/9)

28-29/09 NASSOGNE I Soirées 'A l'écoute du brame' (21 - 22 09)

29-30/09 CHAMPLON I Kermesse Saint Lambert
sam : soirée dansante - dim. balade choucroute. Lieu : salle les Acacias.

29/09 WAHA I Week-end des Paysages 'Paysage & Saveurs': balade familiale et ludique 'Hmmm, c'est bon ! C'est quoi ?'
Balade de 6 km à travers la vallée de la Hedrée. A chaque épreuve/énigme résolue le long du parcours fléché, un des ingrédients composant la recette mystère vous sera révélé... A la clé, une collation surprise !
Départ libre entre 13 h et 14 h, à l'église. Participation gratuite. Inscription souhaitée (084/34.53.27 - infotourisme@marche.be). Chaussures de marche conseillées. Org.: Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne.

29/09 NASSOGNE I Balade champignons : Présence de mycologues avertis. Pique-nique (pain/saucisse barbecue) servi en forêt vers 13 h et dégustation de champignons en fin de promenade vers 16 h. Prévoir chaussures de marche, panier et couteau. Départ à 9 h 30 à la Maison de Village. Inscription souhaitée (084/34.53.27 - infotourisme@marche.be). Org.: RSI Nassogne.

30/09 NASSOGNE I Week-end des Paysages 'Paysage & Saveurs': balade guidée-découverte 'Cerfs et cochons par monts et par 'veaux' !'
Balade guidée de 6 km à la découverte de 2 élevages de plein air pour en apprendre plus sur Bambi et les trois petits cochons..., suivie d'une dégustation de produits du terroir ! Départ à 13 h 30, Place communale. Chaussures de marche conseillées. Participation gratuite. Inscription obligatoire (084/34.53.27 infotourisme@marche.be).

30/09 MARCHÉ I Week-end des Paysages 'Paysage & Saveurs': Découverte du Fond des Vaulx à dos d'âne :
A 10 h. Petit déjeuner terroir avant de partir en balade à dos d'âne dans le site du Fond des Vaulx, pause pique-nique avant un retour par les campagnes au salon de dégustation pour une crêpe/café. Balade accessible dès 5 ans. Inscription obligatoire (084/32.24.81 - infos@saveursdici.be). Info : Magasin-Epicerie 'Saveurs d'Ici et d'Ailleurs' - www.saveursdici.be.

05/10 MARLOIE I Concert: 'Le Messie' de Georg Friedrich Haendel, interprété par l'Ensemble vocal «Terpsichore» et l'orchestre «les Muses», sous la direction de Xavier HAAG. Eglise Saint-Isidore, 20h. Au profit de l'asbl Kashin-Beck Disease Fund. Info : www.concert-haendel.be.

12/10 MARCHÉ I Marché du terroir et artisanat (voir 14/9)

13-14/10 AMBLY I Promenade des Cépages : 7^e édition organisée sur un parcours promenade dans le village. 25 caveaux de dégustation chez l'habitant. Des vigneron de toute la France et d'ailleurs ainsi qu'une quinzaine de produits du terroir. Animations pour enfants, fête foraine, grimage, château gonflable. Le village sera piétonnier, transport des vins assuré en voiturette. Sam. de 16 à 21h, dimanche de 10 h 30 à 18 h 30. Info: www.ambly.net.

14/10 AMBLY I Visite-découverte d'un jardin: 'Connivences de vies' : Visites commentées du jardin naturel sur le thème 'pourquoi et comment' de 10 à 17 h chez M^{me} Heymans, Rue de Harsin, 1. Annulé en cas de pluie.

28/10 ROY I Marche ADEPS : 5, 10, 15 et 20 km. Parcours accessible aux personnes à mobilité réduite. Départ de 8 h 30 à 16 h, salle Le Roligri. Org.: asbl Libellule.

31/10 MARLOIE I Halloween des MaBaGuZi's : Après-midi consacrée aux enfants : boom et gouter avant de faire un tour dans les quartiers de Marloie. Bal costumé dès 21 h. Entrée gratuite avant 22 h 30 aux personnes déguisées.

03-04/11 MARCHÉ I Salon Run2Bike Expo : pour les amoureux du vélo, du vtt ou de la course à pied. Un concept de salon révolutionnaire organisé en parallèle à des compétitions et randonnées gratuites pour cyclos, vtt et course à pied.
03/11 : randos cyclos (30, 50 ou 80 km) **03 et 04/11** : balades VTT (20,30,40 km) **04/11** : semi-marathon: '20km des Ardenne's'. Lieu: WEX. Info: www.run2bike.be.



agenda

04/11 MARCHÉ | Course : '20 km des Ardennes' : 1^{ère} édition. Participation gratuite. Inscription via le site internet. Le parcours part du Wex pour traverser une partie du camp militaire, rejoindre Bourdon puis Verdenne, Hollogne, Waha et retour à Marche via la Pl. aux Foires, le Boulevard du Midi et le nouveau Boulevard Urbain avant un retour... sur la scène du Wex en courant. Ambiance musicale le long du parcours. Info: www.20kmdesardennes.be.

09/11 MARCHÉ | Concert : Daniel Guichard : WEX, 20 h 15. Réservations : MCFA (084/32.73.86, du mar. au ven. ; de 12 à 18 h) ou www.sherpa.be ou www.ticketnet.be. Info : www.wex.be.

11-12/11 MARCHÉ | 24 heures de mobilisation contre le cancer : voir p. 19

16 > 19/11 MARCHÉ | Foire des vignerons : Sous chapiteau chauffé, dégustation et vente directe du producteur au consommateur. 67 vignerons récoltants français. En extérieur, petit marché et produits gastronomiques. Pl de l'Etang, vendredi de 17 à 22 h, sam. et dim. de 10 à 20 h, lun. de 10 h à 18 h. Org.: Ets. Charve.

16-17-18/11 MARCHÉ | Salon Energies + : le salon des économies d'énergie et du bâtiment durable. WEX, ven. de 10 à 20h, sam. et dim. de 10 h à 19 h. Accès tout public. Info: www.energiesplus.be.

25/11 MARCHÉ | Spectacle : Jérémy Ferrari : WEX, 18h. Réservations : www.ticketnet.be. Info : www.wex.be.

14-15-16/12 MARCHÉ | Marché de Noël : 36 chalets. Cadeaux, artisanat de Noël, spécialités de bouche à déguster ou à emporter, présence du Père Noël, ambiance musicale, manège forain, commerces du centre-ville ouverts. Feu d'artifice le ven. à 20 h 30. Pl. aux Foires, vendredi de 16 à 22 h, sam. et dim. de 13 à 21 h. Info : <http://comitedesfetes.marche.be>.

15/12 MARCHÉ | Concert (chanson française) : Michèle Torr : WEX, 20 h 30. Réservations : MCFA (084/32.73.86, du mar. au ven. de 12 h à 18 h) ou www.sherpa.be ou www.ticketnet.be. Info : www.wex.be.

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

084/31.46.89 | Fax : 084/31.14.11 | Mail : mcfa@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be & www.triangledesbellesmuses.be

Billetterie/Réservations : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

La Maison de la Culture Famenne-Ardenne a 30 ans ! Un nouveau gradin pour votre confort et de nouvelles formules d'abonnement encore plus avantageuses pour votre porte-monnaie !

EXPOSITION | Céramique contemporaine | BERNARD THIRAN

Du 17/09 au 26/10 | Vernissage le 14 septembre 2012 à 18h

Maison de la Culture | Marche



HUMOUR | Cirque | JOSEPH COLLARD « ZIC ZAG »

Vendredi 28 septembre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche. Entrée gratuite !!!

HUMOUR | BRUNO COPPENS « MES SINGERIES VOCALES »

Jeudi 4 octobre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

MUSIQUE | JAZZ ET WORLD

TRICYCLE EN CONCERT

Vendredi 12 octobre 2012 | 20h | Musée de la Cloche | Tellin

MUSIQUE WOLRD | CAÇAMBA | En concert. Samedi 20 octobre 2012 | 20h | Maison de village | Mormont (Erezée). Prix : catégorie D

MUSIQUE | MUSIQUE ROYALE DES GUIDES | concert de gala Vendredi 26 octobre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

CHANT / MUSIQUE / DANSE | TANGO NUEVO D'ASTOR PIAZZOLA | par Allégria Samedi 03 novembre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

THÉÂTRE | Drame comique

UN QUOTIDIEN ALLUMÉ DE JEAN-ROBERT DUSSART | par Serge Collard

Vendredi 9 & samedi 10 novembre 2012 | 20h | Studio des Carmes | Marche

JEUNE PUBLIC (DÈS 5 ANS) | UN PETIT SOLDAT DE PLOMB PAR LA

COMPAGNIE ARTS ET COULEURS | d'après le conte d'Andersen

Dimanche 11 novembre 2012 | 14h & 16h | Maison de la Culture | Marche



MUSIQUE / ROCK ALTERNATIF / WORLD
ZITA SWOON EN CONCERT

Samedi 17 novembre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

EXPOSITION | ARTS PLASTIQUES
SAISIR LE QUOTIDIEN, juste à point

Du 19/11 au 21/12 | Rencontre festive

le 25 novembre 2012 à 11h | Maison de la Culture | Marche

THÉÂTRE | LES BARBARES de hamadi el boubsi

Jeudi 22 novembre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

MUSIQUE / LATIN FUNK / WOLRD | CHOVAL BRASS EN CONCERT

Samedi 24 novembre 2012 | 20h | Al Cwène Dè Bwè | Juzaine (Bomal)

THÉÂTRE - MARIONNETTES (DÈS 2,5 ANS)

PETIT BOB par la Compagnie Froe Froe

Dimanche 2 décembre 2012 | 11h | Maison de la Culture | Marche

THÉÂTRE - MARIONNETTES (DÈS 6 ANS)

ET LONGTEMPS HEUREUX par la Compagnie Froe Froe

Dimanche 2 décembre 2012 | 15h | Maison de la Culture | Marche

THÉÂTRE - COMÉDIE | MOI, JE CROIS PAS de Jean-Claude Grumberg par l'Atelier Théâtre Jean Vilar

Vendredi 14 décembre 2012 | 20h | Maison de la Culture | Marche

Ne tardez pas à réserver vos places !

Découvrez toute la programmation de la saison 2012-2013

de la Maison de la Culture sur le site www.maisondelaculture.marche.be !

CINÉMARCHE ASBL

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

Tel : 0894/32.73.72 | cinemarche@marche.be | www.cinemarche.be

CINÉMA - Ouverture de saison | MOONRISE KINGDOM

de Wes Anderson Vendredi 7 septembre 2012 | 20h |

Cinépointcom | Marche. Prix unique : 6 € | Article 27 : 1,25 €

MARDIS DE L'ÉCRAN | LA PART DES ANGES de Ken Loach

Mardi 11 septembre 2012 | 20h | Cinépointcom | Marche

Prix unique : 6 € | Article 27 : 1,25 €

MIDIS-DOCUMENTAIRES | CORPS ÉTRANGER de Christophe Hermans

Lundi 24 septembre 2012 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche

Prix unique : 2 € | Article 27 : 1,25 €

CINÉANIMÉS | À PAS DE LOUP de Olivier Ringer

Mercredi 26 septembre 2012 | 15h | Cinépointcom | Marche

Séance gratuite - En présence du réalisateur !

MARDIS DE L'ÉCRAN | LE THÉ OU L'ELECTRICITÉ de Jérôme Lemaire

Mardi 9 octobre 2012 | 20h | Cinépointcom | Marche

Prix unique : 6 € | Article 27 : 1,25 €

CINÉANIMÉS | LE MONSTRE DE NIX de Rosto

Mercredi 17 octobre 2012 | 15h | Cinépointcom | Marche

Enfant : 3,5 € | Adulte : 6 € | Article 27 : 1,25 €

MIDIS-DOCUMENTAIRES | LE NOM DES CHOSES de Boris Van der Avoort

Lundi 22 octobre 2012 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche

Prix unique : 2 € | Article 27 : 1,25 €

CINÉANIMÉS | ORLA, TÊTE DE GRENOUILLE de P. Dodd et G. Fredholm

Mercredi 21 novembre 2012 | 15h | Cinépointcom | Marche

Enfant : 3,5 € | Adulte : 6 € | Article 27 : 1,25 €

MIDIS-DOCUMENTAIRES | LES TILLEULS d'Anton Tarradellas

Lundi 26 novembre 2012 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche

Prix unique : 2 € | Article 27 : 1,25 €

MIDIS-DOCUMENTAIRES

OMBRE ET LUMIÈRES de Charline Caron & Antonio Gomez Garcia

Lundi 17 décembre 2012 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche

Prix unique : 2 € | Article 27 : 1,25 €

ANIMATION | HÔTEL TRANSYLVANIA de Genndy Tartakovsky

Mercredi 19 décembre 2012 | 15h | Cinépointcom | Marche

Enfant : 3,5 € | Adulte : 6 € | Article 27 : 1,25 €



MAISON DE LA CULTURE FAMENNE ARDENNE
www.maisondelaculture.marche.be

Inauguration à Marche-en-Famenne

La Mutualité chrétienne (MC)
vous donne rendez-vous :

**Après-midi découverte
le samedi 20 octobre 2012**
de 13h à 18h - Avenue du Monument 8A1

Animations pour petits et grands
Découverte des services
Espace gourmand
Jeu concours
...

La MC comme vous
ne l'avez jamais vue !

Infos : 063 211 022



Laurent MATAGNE

MENUISERIE
EN ALUMINIUM

VÉRANDAS

CHÂSSIS

VERRIÈRES...

FABRICANT



42, rue Noël 1944
B-6900 VERDENNE

084/31 56 41



Carrosserie B/BASTIN 

info@carrosseriebastin.be **ISO 9001**

Agréée par toutes les compagnies d'assurances
Remplacement de Pare-brise - **DEVIS GRATUIT**

Avenue de France, 27 ♦ 6900 MARCHÉ
Route de La Roche, 91 ♦ 6990 HOTTON
Tél : 084/46 61 04 ♦ Fax : 084/46 75 95



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Collignon s.a.
pierre

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27
Mail: pierre@pierrecollignon.be

- Gros-œuvre
- Clef sur porte
- Chapes
- Pose tarmac
- Terrassement
- Drainage
- Canalisations

0475.545.535
warzee@skynet.be

AGRÉÉ
RÉGION WALLONNE

- Vidange de fosses sceptiques - puits perdus, citernes à eau et stations d'épurations.
- Hydrocureuse pour égouts.
- Curage et débouchage d'égouts, canalisations et dégraisseurs.
- Contrôle des canalisations par caméra.
- Vidange citernes agricoles.
- Pompage et épandage de lisiers (avec ou sans injecteurs - avec ou sans mélangeurs).



VIDANGE - DEBOUCHAGE
WARZEE

CH. D'ANDENNE, 11 - 5363 HAMOIS - 083.611.568

OAF 
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

- AIDES FAMILIALES
- GARDES MALADE À DOMICILE
- ACCUEIL FAMILIAL
- AIDES MÉNAGÈRES - TITRES-SERVICES

Tél 084/21.06.99
www.oaf.be



Avec le soutien de la Province de Luxembourg et des C.P.A.S.

24^{ème}
ANNIVERSAIRE

Foire des VIGNERONS

16, 17, 18 et 19
novembre 2012

MARCHE-
EN-FAMENNE
Place
de l'Etang

Renseignements :
Ets CHARVE -
Tél. 04/337 80 97

Carrefour
market



SPÉCIALISTE DU FRAIS
ALIMENTATION

C'est
la saison!

PRÈS DE CHEZ VOUS !
AU CENTRE DE MARCHÉ

PLACE AUX FOIRES
AVENUE DU MONUMENT
084/31.30.76



BRICO

UN PEU DE NOUS, BEAUCOUP DE VOUS
TOUT POUR LE BRICOLAGE



084/31.37.37
CHAUSSÉE DE LIÈGE, 51

AU CENTRE COMMERCIAL
"LE CARMEL" À MARCHÉ



passé-partout
l'avenir de Luxembourg

